

PRÉFACE

Ce n'est pas sans hésitation que j'ai entrepris l'ouvrage que je présente aujourd'hui au public, avec l'autorisation de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec. Si je n'avais pas très souvent entendu le chant liturgique affreusement maltraité par des accompagnateurs n'ayant aucune notion de l'harmonie, je n'aurais jamais songé à reprendre l'œuvre accomplie par d'autres, à ajouter un volume aux ouvrages de même nature qui sont déjà entre les mains des organistes, mais dont on se refuse généralement à faire usage.

Le travail que je viens de terminer n'est pas fait cependant pour contenter tout le monde. On jugera, en certains endroits, qu'il est trop grégorien ; ailleurs, qu'il l'est trop peu.

Je ne blâmerai pas cette dernière appréciation, mais je veux exposer ici le motif des concessions auxquelles j'ai cru devoir consentir.

Un fait indéniable, c'est que nos organistes ne veulent pas, pour la plupart, s'en tenir aux seules notes de l'échelle diatonique, aux seuls accords parfaits avec premier renversement dans l'accompagnement du plain-chant. On se sert bien de l'estimable ouvrage de M. l'abbé Lagacé, par exemple, mais seulement pour lire la mélodie, que l'on trouve toute transcrite en notation moderne, et non pour suivre l'accompagnement, que chacun fait à sa manière, le plus souvent en accumulant les fausses relations et en enfreignant les règles les plus élémentaires de l'harmonie.

Puisque l'on veut absolument du genre chromatique et de l'harmonie dissonante dans l'accompagnement du plain-chant, j'ai pensé qu'il était permis de céder un peu devant cette détermination persistante, afin d'obtenir, au moins, que, dans cet accompagnement, les règles qui régissent la composition et la succession des accords soient toujours respectées.

Tout d'abord j'ai cru qu'il fallait faire une distinction, au point de vue de l'accompagnement, entre l'antique chant grégorien strict, qui se rattache à la réforme de la fin du sixième siècle, et ce que les théoriciens appellent plain-chant musical, pièces du dix-septième siècle où les modes de la tonalité moderne sont manifestement accusés. Puis, en examinant les choses de plus près, je me suis convaincu que certains chants, appartenant à une période intermédiaire, étaient susceptibles de recevoir une harmonisation spéciale, tenant de la tonalité ancienne et de la tonalité moderne.